

*L'environnement s'y prête, le dispositif est désormais opérationnel*

## CAFPI lance son activité de prêts aux professionnels et aux PME

Depuis 50 ans, CAFPI, courtier leader du crédit immobilier, accompagne pour leurs besoins personnels des artisans, commerçants, professions libérales et dirigeants de PME. Avec le constat suivant : tout comme les particuliers, les chefs d'entreprise expriment un fort besoin de conseils pour leur recherche de financement. « Dans les deux cas, l'avènement du numérique change la donne : dans un monde du financement de plus en plus complexe, le client exige toujours plus de réactivité, de disponibilité et d'optimisation tout en restant attaché à un accompagnement physique et personnalisé », indique Fabrice Pesin, Directeur de la Stratégie et de l'Innovation chez CAFPI. Face à ces nouveaux enjeux, CAFPI a mis en place une infrastructure innovante pour répondre aux attentes des professionnels.

### Des enjeux nouveaux

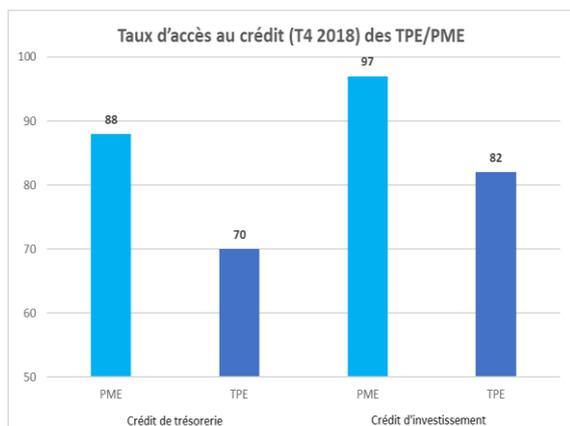
Sur le marché du prêt aux entreprises, chaque cas est particulier, en fonction du secteur d'activité, de la conjoncture, de la taille de l'entreprise, de sa part sur le marché, de son endettement et de son projet de développement.

« Nous rencontrons depuis 50 ans des artisans, des commerçants, des professions libérales et des dirigeants de PME. Il est apparu qu'ils étaient insatisfaits des prestations bancaires classiques, qu'ils manquaient de temps à consacrer à la recherche de financements, qu'ils avaient un fort besoin de conseils et que les nouvelles offres de financement n'étaient pas toujours compréhensibles pour eux », poursuit Fabrice Pesin.

Face au foisonnement de nouvelles offres et de nouveaux acteurs du financement (plateformes de crowdlending, organismes spécialisés en crédit-bail, en affacturage...), le besoin d'accompagnement est de plus en plus exprimé par les entrepreneurs. Ces derniers souhaitent en même temps toujours plus de réactivité.

### Un marché à fort potentiel

Le marché du crédit aux TPE-PME est pourtant en plein boom. L'encours des 1,1 million de TPE-PME endettées est passé de 358 Mds d'euros en mars 2013 à 420 Mds d'euros en décembre 2018. Pour les seules TPE de moins de 10 salariés, l'encours atteignait 276 Mds d'euros fin septembre 2018, dont 129 Mds d'euros de crédits à l'équipement et 127 Mds d'euros de crédits immobiliers professionnels.



Mais l'accès au crédit est différent suivant la typologie de l'entreprise. « Les TPE ont plus de difficultés à avoir accès au crédit, souligne Fabrice Pesin. Seuls 70% des TPE obtiennent un crédit de trésorerie, alors que 88 % des PME y ont accès. De même, 82 % des TPE ont accès au crédit d'investissement contre 97% des PME ». Les TPE déposent environ 400 000 demandes de crédit d'investissement par an : si elles avaient le même taux d'accès que les PME, 60 000 crédits supplémentaires pourraient être accordés pour participer à leur développement.

## L'innovation au cœur du financement des entreprises

Le programme ROSACE (Recherche Optimisée de Solutions Adaptées de Crédits aux Entreprises) répond à cette double attente. Une plateforme avec un espace dédié à l'entreprise permet une circulation fluide des documents demandés (CV financier, business plan, etc). L'exploitation de données financières et non-financières a pour objectif d'évaluer la « finançaibilité » de chaque projet. Les dossiers peuvent être instruits plus vite dans leur aspect technique. *« L'ensemble des données récoltées va nous permettre de répondre plus efficacement aux besoins de nos clients, et à terme nous permettre de les anticiper »*, ajoute Fabrice Pesin.

De la sorte, les échanges avec les conseillers de CAFPI, spécialement formés et présents physiquement sur le terrain, seront consacrés aux dimensions qualitatives, voire stratégiques, du dossier. Ils seront une trentaine à fin 2019, déployés sur tout le territoire national. *« C'est l'avènement, de ce que nous appelons le « phygital », pour désigner l'alliance harmonieuse entre les outils du numérique, et l'irremplaçable accompagnement humain. Surtout quand ce dernier est assuré par des experts, rompus à la fois aux mécanismes du crédit et aux préoccupations quotidiennes des entrepreneurs »*, conclut Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de CAFPI.

Site CAFPI dédié aux prêts aux professionnels et aux PME : [www.cafpi.fr/credit-entreprise](http://www.cafpi.fr/credit-entreprise)

### **CAFPI en bref :**

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2018, CAFPI a finalisé 38 000 dossiers, pour plus de 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr).

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics ([www.apicfrance.asso.fr](http://www.apicfrance.asso.fr)).

---

### **Contact Presse**

**Galivel & Associés - 01 41 05 02 02**  
**Carol Galivel / Julien Michon**  
21-23 rue Klock – 92110 Clichy  
Fax : 01 41 05 02 03 - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)

**Cafpi – 01 69 51 00 00**  
**Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint**  
28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois  
Fax : 01 69 51 18 18 – [p.taboret@cafpi.fr](mailto:p.taboret@cafpi.fr)